

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 2 mai 2016 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy	Mme Manon Roy
M. Paul Audet	M. Gilles Deshaies
Mme Lise Gosselin	M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

2016-05-86 Ouverture de la session

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 h 15.

Adoptée

2016-05-87 Adoption de l'ordre du jour du 2 mai 2016

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté.

Ouverture de la session
Adoption de l'ordre du jour du 2 mai 2016
Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 4 avril 2016
Résolution: Adoption du procès-verbal du 4 avril 2016
Dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 25 avril 2016
Résolution: Adoption du procès-verbal du 25 avril 2016
CORRESPONDANCE (Liste remise à chacun)
AFFAIRES NOUVELLES
Résolution : Nomination d'un pro-maire
Adoption règlement numéro 220-2016 (financement 9-1-1)
Résolution : Devis déneigement : 2 options
Changement de statut d'employé – Gilles Jacques
Résolution : Dépôt du rapport du CCU : dérogation mineure Carl Hallé
Résolution : Décision : demande de dérogation mineure Carl Hallé
Résolution : Vérification avant l'émission d'un permis suite à une dérogation
Résolution : Modifications des règlements d'urbanisme
Résolution : Soumissions reçues : Entretien extérieur de l'édifice municipal
Résolution : Achat d'un système téléphonique
Résolution : Demande de M. Gilbert Salmon
Résolution : Don : Événement réseau culturel – Ville de Disraeli-
Résolution : Don : Gala Méritas Polyvalente de Disraeli
Résolution : Patrouille nautique
Résolution : Nettoyage de ponceau: Offre de service Sani-Thetford
Résolution : Paiement de la facture pour les réparations de la remorque
Résolution : Travaux supplémentaires sur la remorque
Résolution : Offre pour le fauchage des rangs
Résolution : Achat d'une échelle
Informations : Travaux de voirie
Résolution : Paiement des comptes du 5 avril au 2 mai 2016
Questions des élus et employés
Questions des personnes présentes
Résolution: Levée de la séance

Adoptée.

2016-05-88 Dispense de lecture du procès-verbal du 4 avril 2016

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016 puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclare satisfaits.

Adoptée

2016-05-89 Adoption du procès-verbal du 4 avril 2016

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance 4 avril 2016.

Adoptée

2016-05-90 Dispense de lecture du procès-verbal du 25 avril 2016

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2016 puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclare satisfaits.

Adoptée

2016-05-91 Adoption du procès-verbal du 25 avril 2016

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2016.

Adoptée

CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposé au conseil.

AFFAIRES NOUVELLES

2016-05-92 Résolution : Nomination d'un pro-maire

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par M. Jean-François Roy
et résolu unanimement que Mme Lise Gosselin, soit nommée pro-maire pour les prochains six mois.

A ce titre, Mme Lise Gosselin remplacera le maire Daniel Talbot en son absence.

Adoptée.

2016-05-93 Adoption du règlement no 220-2016 modifiant le règlement numéro 189 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 220-2016 modifiant le règlement numéro 189 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Article Un (1)

L'article 2 du règlement numéro 189 est remplacé par le suivant :

A compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique, une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès au départ.

Article Deux (2)

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Adoptée.

2016-05-94 Résolution : Devis déneigement -2 options-

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à préparer un devis pour le déneigement des rangs principaux.

Le conseil est d'accord pour que ce devis comporte deux options, soit un contrat de trois ans et une option de 5 ans. Le conseil se donne le droit de choisir l'option qui lui convient au moment de l'ouverture des soumissions, cependant les soumissionnaires devront obligatoirement déposer des prix pour chacune des options.

Adoptée.

2016-05-95 Changement de statut : Employé M. Gilles Jacques

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement de changer le statut de l'employé, M. Gilles Jacques.

En effet, puisque M. Jacques effectue différents travaux d'aide en voirie, il est opportun qu'il soit inscrit au livre des salaires comme employé au lieu d'un salaire contractuel.

Adoptée.

2016-05-96 Résolution : Dépôt du rapport du CCU : Dérogation : 566, Ch. Pointe-aux-Cèdres

Il est proposé par Mme Manon Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement de confirmer le dépôt du rapport du C.C.U. concernant la demande de dérogation mineure de la propriété de M. Carl Hallé, Mme Jeannine Cabana Aubé, Mme Yolande Hallé et M. Nil Trépanier, située au 566, Pointe-aux-Cèdres à Ste-Praxède.

Le but de cette demande est de resubdiviser le lot 28-19, d'une superficie de 594,50 mètres carrés en deux lots, soit le 28-19-3 de 573,10 mètres carrés et le lot 28-19-4 de 21,4 mètres carrés;

Ce projet est déposé puisque selon M. Carl Hallé et l'arpenteur M. Robert Rioux, il semble que chacun des 4 copropriétaires souhaitent obtenir chacun une propriété unique. Cependant, les membres du CCU n'ont reçu aucun document écrit à l'effet que les 4 copropriétaires sont d'accord avec le projet de resubdivision. Le lot 28-19-3 sera situé à Ste-Praxède et le lot 28-19-4 serait donc rattaché au lot 8A-6-3 situé sur le territoire de Lambton.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil de ne pas accepter cette dérogation car le lot 28-19 actuel est déjà d'une superficie bien inférieure aux normes de lotissement et surtout, un cabanon, entrée électrique et fosse septique sont actuellement en place sur la parcelle du lot 28-19-4 ;

Au surplus, de ne pas accorder cette dérogation ne cause pas de préjudice à un éventuel propriétaire du lot 8A-6-3 situé à Lambton puisqu'il y a un accès suffisant en bordure du Chemin de la Pointe-aux-Cèdres pour une utilisation d'entrée privée, soit un accès de 14,68 mètres.

Adoptée.

2016-05-97 Résolution : Demande de dérogation mineure
566, Chemin de la Pointe-aux-Cèdres

Attendu le dépôt d'une demande de dérogation mineure déposée à la Municipalité par M. Carl Hallé relativement à la propriété située au 566, chemin de la Pointe-aux-Cèdres à Ste-Praxède;

Attendu que ce terrain est la propriété de M. Carl Hallé, Mme Jeannine Cabana Aubé, Mme Yolande Hallé et M. Nil Trépanier;

Attendu que le but de cette demande est de resubdiviser le lot 28-19, d'une superficie de 591,50 mètres carrés en deux lots, soit le 28-19-3 de 573,10 mètres carrés et le lot 28-19-4 de 21,4 mètres carrés;

Attendu que selon les informations obtenues, il semble que les nouveaux cadastres illustrés sur le plan de l'arpenteur M. Robert Rioux, minute 7854, visent une transaction à l'effet que les 4 copropriétaires deviennent 4 propriétaires uniques sur des lots individuels;

Attendu que les membres du CCU recommandent au conseil de ne pas accorder cette dérogation car le lot 28-19 est déjà d'une superficie de beaucoup inférieure aux normes de lotissement et que la parcelle proposée (28-19-4) qui serait détaché du lot actuel, est un emplacement où sont situés un cabanon, entrée électrique et fosse septique servant actuellement aux occupants du lot 28-19;

Attendu que le conseil prend connaissance de deux correspondances de proches parents de l'une des copropriétaires, lesquels s'objectent à cette dérogation pour certains motifs précités;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement que le conseil refuse la demande de dérogation mineure déposée et , ne donne donc pas suite à la demande de permis de lotissement soumise par l'arpenteur M. Robert Rioux quant à la création des lots 28-19-3 et 28-19-4.

Adoptée.

2016-05-98 Résolution : Vérification avant l'émission d'un permis suite à une dérogation

Il est proposé par Mme Manon Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement que si une demande de dérogation mineure, pour laquelle une distance et/ou superficie sont concernés ou l'implantation d'un bâtiment, aucun permis ne pourra être délivré, à moins que les normes impliquées soient validées par un arpenteur-géomètre.

En conséquence, une demande de dérogation mineure pourra être déposée et approuvée au conseil même si les mesures indiquées ne sont pas illustrées sur un plan officiel mais, par contre, si la dérogation est acceptée, aucun permis ne pourra être émis avant que lesdites mesures soient validées par un arpenteur-géomètre.

Sur réception du document de l'arpenteur-géomètre, si la mesure est égale ou inférieure à celle demandée et approuvée par dérogation, le permis pourra être émis sur le champ. Cependant, si le plan de l'arpenteur-géomètre indique une mesure augmentant la dérogation, une nouvelle demande devra être déposée par le contribuable.

Adoptée.

2016-05-99 Résolution : Modifications des règlements d'urbanisme

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement que la directrice générale soit mandatée pour établir une liste d'articles des règlements d'urbanisme qui auraient lieu d'être modifiés.

Un rapport devra être confectionné et déposé aux élus afin de prendre une décision sur les suggestions d'amendements.

Par la suite, ces modifications seront transmises à la MRC des Appalaches pour entreprendre le processus de modifications des règlements d'urbanisme.

Adoptée.

2016-05-100 Résolution : Soumissions reçues : Entretien extérieur du bâtiment municipal

Attendu que la municipalité a procédé à un appel d'offre de candidats pour l'entretien extérieur de la cour de l'édifice municipal;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu, aujourd'hui le 2 mai 2016, à 14 h 05 en présence de deux témoins;

Attendu que deux soumissionnaires ont déposé une offre;

Attendu que les prix soumis sont les suivants :

- Gaston Gauthier de Disraeli : 7 200,00 \$ plus taxes

- Danny Lambert de Thetford : 2 000,00 \$ plus taxes

Attendu que les prix soumis dépassent largement le budget que le conseil s'était fixé;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement que le conseil décide de ne pas attribuer de contrat pour les travaux d'entretien extérieur de l'édifice municipal.

Adoptée

2016-05-101 Résolution : Achat pour système téléphonique

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement d'autoriser l'achat et l'installation d'un nouvel appareil téléphonique compatible avec la centrale téléphonique et un casque d'écoute.

Adoptée.

2016-05-102 Résolution : Demande de M. Gilbert Salmon

Attendu qu'en août 2011, l'inspecteur M. Fournier a constaté une erreur dans la suite des numéros civiques du Chemin Thibodeau alors qu'il devait assigner un numéro civique à la résidence de M. Gilbert Salmon;

Attendu qu'à cette époque, la résolution portant le numéro 11-09-198 avait été adoptée par le conseil, le 6 septembre 2011, afin d'aviser la propriétaire Mme Ginette Drouin qu'il y avait lieu de modifier son adresse pour le numéro 4715 au lieu du 4713 afin de régulariser la numérotation des adresses civiques du Chemin Thibodeau et de pouvoir attribuer le numéro 4713 à la nouvelle résidence de M. Gilbert Salmon;

Attendu que le 26 septembre 2011, Madame Drouin a écrit une lettre aux élus municipaux à l'effet qu'elle s'opposait à ce changement;

Attendu que le chalet de Mme Ginette Drouin est actuellement en vente et que M. Gilbert Salmon a réitéré sa demande de changement de numéro civique auprès de Mme Drouin, mais que celle-ci s'oppose toujours;

Attendu que M. Gilbert Salmon demande au conseil de procéder au changement prévu par la résolution numéro 11-09-198 advenant la vente de la propriété actuelle de Mme Ginette Drouin;

En conséquence, il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement que le conseil est d'accord pour donner suite à la nouvelle demande adressée par M. Salmon le 1^{er} mai 2016 et en ce sens, autorise la directrice générale à informer les nouveaux propriétaires du chalet actuellement propriété de Mme Ginette Drouin que le numéro de porte sera modifié pour le 4715, Chemin Thibodeau.

Aussi, il y aura lieu de modifier le numéro de la propriété de M. Gilbert Salmon afin qu'il devienne le 4713, Chemin Thibodeau.

Le tout, tel que déjà prévu dans la résolution adoptée en septembre 2011.

Adoptée.

2016-05-103 Demande de don : Événement de réseau culturel

Il est proposé par Mme Manon Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement que le conseil municipal accepte de contribuer financièrement, pour un montant de 75,00 \$ à l'événement de réseau culturel, organisé par la Ville de Disraeli.

Adoptée.

2016-05-104 Demande de don : Gala Méritas

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par Mme Manon Roy
Et résolu unanimement de faire un don de 50,00 \$ pour le Gala Méritas de la Polyvalente de Disraeli.

Adoptée.

2016-05-105 Résolution: Patrouilleurs nautiques 2016

Attendu que la patrouille nautique du Grand lac Saint-François a le mandat de patrouiller et faire respecter la réglementation nautique depuis plus de dix ans sur l'ensemble du Grand lac Saint-François, lequel se situe sur le territoire des municipalités de Saint-Joseph-de-Coleraine, Adstock, Lambton, Saint-Romain, Sainte-Praxède et Stornoway, et dont une partie du lac se trouve dans le Parc national de Frontenac;

Attendu que les patrouilleurs nautiques doivent être nommés inspecteurs municipaux par les six municipalités riveraines pour pouvoir appliquer la réglementation nautique sur le Grand lac Saint-François et être autorisés à délivrer des constats d'infraction;

Attendu que les règlements appliqués sont le règlement sur les petits bâtiments, le règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments et le règlement sur les compétences des conducteurs d'embarcations de plaisance, lesquelles découlent de la Loi sur la Marine marchande du Canada;

Attendu que suite à la nomination des patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, une demande d'autorisation pour délivrer des constats d'infraction sera faite au Directeur des poursuites criminelles et pénales

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
appuyé par M. Jean-François
et résolu unanimement que les personnes suivantes : Kevin Talbot et Sandra Lapointe soient nommés inspecteurs municipaux afin qu'ils puissent agir à titre de patrouilleur nautique pour le Grand lac Saint-François et appliquer les règlements touchant à la Loi sur la Marine marchande»

(Le maire Daniel Talbot n'a ni voté ni participé aux délibérations relativement à cette résolution.)

Adoptée.

2016-05-106 Nettoyage de ponceau de traverse Rang B & C
Offre de Sani-Thetford

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Sani-Thetford, laquelle est estimée à environ 4 heures de camion (2 camions requis) selon un tarif horaire de 125,00 \$ \$ (total estimé : 1000,00 \$) pour le nettoyage et récupération des sédiments des ponceaux d'égouts pluviaux du village et d'un ponceau de traverse du Rang B & C.

Il est requis qu'avant de débiter les travaux de nettoyage du ponceau du Rang B & C, il est convenu d'installer des balles de paille dans notre emprise afin de filtrer l'écoulement dans le cours d'eau.

Il est convenu de louer une trousse environnementale, laquelle sera disponible sur place. Les travaux seront réalisés en période d'été.

L'inspecteur, Richard Bellavance, devra être présent pour effectuer une supervision des travaux.

Adoptée.

2016-05-107 Résolution : Paiement de facture pour la remorque

Il est proposé par Mme Manon Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement que les élus sont informés que la remorque a nécessité des réparations lesquelles ont été effectuées chez Atelier de soudure Gino Isabel de St-Romain, et que la facture s'élève à 782,02 \$ plus taxes. Ces travaux ont été réalisés pour solidifier la barre de la remorque et pour modifier les essieux. Le conseil est d'accord pour autoriser le paiement de cette facture.

Au surplus, un travail d'une durée de 2 heures a été rendu nécessaire pour empêcher que la remorque atteigne les pneus quand celle-ci est chargée. Des modifications ont été effectuées chez Gestion Marcotte de Coleraine. La facture devrait être reçue sous peu. Le bon de commande indique 2 heures de travail à 60,00 \$ l'heure. Les élus acceptent que le paiement soit effectué sur réception de la facture.

Adoptée.

2016-05-108 Résolution : Travaux supplémentaires sur la remorque

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement que les élus sont avisés que selon l'entreprise Gestion Marcotte, il y aurait lieu de procéder à des réparations supplémentaires sur la remorque afin de centrer les essieux.

La solution envisagée est d'installer des écarteurs (spacers) 3/8 de pouces d'épaisseur.

Adoptée.

2016-05-109 Résolution : Offre pour le fauchage des rangs

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par Mme Lise Gosselin

Et résolu unanimement de confirmer l'offre de service de Construction Pierre Beaulieu, relativement au fauchage des rangs principaux.

L'offre soumise pour le fauchage une fois l'an est de : 1000,00 \$ plus taxes.

L'offre soumise pour le fauchage deux fois l'an est de : 1700,00 \$ plus taxes.

Le conseil accepte de procéder à ces travaux à raison d'une fois par année selon le prix soumis de 1000,00 \$ plus taxes.

Le détail des chemins où les travaux devront être réalisés, laquelle est soumise par l'entrepreneur, fait partie intégrante de la résolution.

Adoptée.

2016-05-110 Résolution : Achat d'une échelle double

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par Mme Lise Gosselin

Et résolu unanimement d'autoriser l'inspecteur Richard Bellavance à acheter une échelle-double de 10 pieds pour les travaux de voirie.

Cet achat serait effectué chez Location d'outils à Thetford-Mines, au coût de 140,00 \$ plus taxes.

Adoptée.

Informations : Travaux de voirie

Le conseiller M. Gaétan Lapointe et l'inspecteur en voirie ont procédé ce jour à une tournée de chemins pour identifier les travaux à réaliser cet été en matière de voirie municipale.

2016-05-111 Lettre aux contribuables : Arbres dans l'emprise

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement qu'une lettre soit rédigée par laquelle les contribuables dont les arbres et/ou branches se retrouvent dans l'emprise de nos chemins soient informés qu'ils doivent procéder à la coupe.

L'inspecteur Richard Bellavance s'occupera de l'envoyer aux contribuables concernés au besoin.

Adoptée.

2016-05-112 Mandat à l'inspecteur : Avis aux contribuables du Chemin de la Baie Sauvage –Modification des entrées privées-

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement que l'inspecteur M. Richard Bellavance soit mandaté pour rencontrer les contribuables du Chemin de la Baie Sauvage afin de les sensibiliser à modifier leurs ponceaux d'entrée privée puisque ceux-ci ont un diamètre insuffisant.

Adoptée.

2016-05-113 Changement de ponceau : Chemin Thibodeau

Il est proposé par M. Gilles Deshaies

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement que l'inspecteur Richard Bellavance soit mandaté à embaucher l'entrepreneur Gilles Bourgault pour procéder au changement d'un ponceau de traverse du côté ouest du Chemin Thibodeau.

Adoptée.

2016-05-114 Travaux de ponceaux Rang A, Rang 12

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement que l'inspecteur Richard Bellavance dépose au prochain conseil municipal un estimé des coûts pour les interventions suivantes :

- Produire un estimé de l'entrepreneur Gilles Bourgault pour changer le ponceau de traverse vis-à-vis le 8589, Rang A et l'installation de blocs de béton à l'intersection du Rang 12 et du Chemin Giroux;
- Indiquer aux élus le prix des ponceaux requis et des blocs de béton nécessaire à ces interventions;

Les estimés seront soumis aux élus pour une décision quant à la réalisation des travaux.

Adoptée.

2016-05-115 Paiement des comptes du 5 avril au 2 mai 2016

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés et des prélèvements effectués par télétransmission, entre le 5 avril et le 2 mai 2016, laquelle s'élève à 48 421,77 \$.

Adoptée

Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Je certifie que la Municipalité de Ste-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Questions des élus et employés

M. Paul Audet mentionne aux élus qu'il est informé que le contrat de déneigement pour le Chemin de la Pointe-aux-Cèdres et de la Baie-Sauvage conclu avec la Municipalité de St-Romain doit être reconduit l'an prochain. Il y a lieu de faire connaître notre intérêt de participation à la Municipalité de St-Romain.

2016-05-116 Entente avec St-Romain « déneigement »

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement d'informer la Municipalité de St-Romain de notre intérêt à continuer l'entente de service pour le déneigement et le sablage de notre territoire au Chemin de la Pointe-Aux-Cèdres et du Chemin de la Baie-Sauvage.

Adoptée.

2016-05-117 Embauche pour travaux de pelouse

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par Mme Lise Gosselin
Et résolu unanimement d'autoriser le maire à trouver et embaucher
quelqu'un pour procéder aux travaux de tonte de pelouse de l'édifice
communautaire. Cette personne devra fixer un taux horaire incluant la
machinerie nécessaire pour procéder aux travaux.

Adoptée.

Questions des personnes présentes

2016-05-118 Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement de lever cette séance ordinaire à 21 h15.

Adoptée

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière